

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens - De services	487 556	44 734	532 290	524 588
Chiffre d'affaires net	487 556	44 734	532 290	524 588
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits			12	7
PRODUITS D'EXPLOITATION			532 302	524 595
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			59 808	94 056
Impôts, taxes et versements assimilés			6 275	5 282
Salaires et traitements			278 137	261 027
Charges sociales			132 926	123 843
- Amortissements sur immobilisations			620	619
Dotations aux : - Dépréciations sur immobilisations - Dépréciations sur actif circulant - Provisions pour risques et charges				
Autres charges			6	10
CHARGES D'EXPLOITATION			477 771	484 837
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			54 530	39 759
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			855	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			855	
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			453	547
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			453	547
RÉSULTAT FINANCIER			402	-547
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			54 932	39 211

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	9 483	5 882
TOTAL DES PRODUITS	533 157	524 595
TOTAL DES CHARGES	487 708	491 266
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	45 449	33 329

2B2P CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 €

Siège social 17 avenue Didier Daurat - Bâtiment Socrate –
CS 10051 31702 BLAGNAC Cedex
R.C.S. Toulouse 423 497 825 – APE 7320Z

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2024

Le 29 mai deux mille vingt-quatre,

Les associés de la société 2B2P CONSEIL, société à responsabilité limitée au capital de 20.000 € dont le siège social est au 17 avenue Didier Daurat à BLAGNAC (31700), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 58, Canebière à Marseille. La totalité des associés ayant le droit de vote étant présents ou représentés, le non-respect du délai de convocation ne pourra être invoqué par les associés, ce que ceux-ci acceptent à l'unanimité.

L'assemblée est présidée par Madame Sophie RENAUD, associée de la société.

Le président constate que sont présents ou représentés :

- Monsieur Jacques MELLON, né le 2 juillet 1962 à Saint-Étienne (42), de nationalité française, demeurant 8 rue Bel Air à Brest (29200), propriétaire de cent parts (100 parts)
- Monsieur Boris ROZENBERG, né le 1^{er} avril 1979 à Paris 11^{ème} (75), de nationalité française, demeurant 19 Bld Philippon à Marseille (13004), propriétaire de cent parts (100 parts)
- Madame Sophie RENAUD, née le 5 juillet 1972 à Limoges (87), de nationalité française, demeurant 39 rue Pasteur à BLAGNAC (31700), propriétaire de cent parts (100 parts)
- Monsieur Ali SAIDI, né le 11 février 1984 à Aix-en-Provence (13), de nationalité française, demeurant 35 Traverse Pecs à Aix-en-Provence (13090), propriétaire de cent parts (100 parts)
- Madame Marie MELLON, née le 6 octobre 1988 à Levallois Perret (92), de nationalité française, demeurant 23 rue Orsel à OULLINS (69600), propriétaire de cinquante parts (50 parts)
- Monsieur Adrien MELLON né le 25 septembre 1991 à Levallois Perret (92), de nationalité française, demeurant 107 boulevard de l'Europe à Pierre-Bénite (69310), propriétaire de cinquante parts (50 parts).
- Soit six associés porteurs de cinq cents parts sociales sur un total de cinq cents.

L'assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée.

Madame Sophie Renaud rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'exercice clos le trente et un décembre deux mille vingt-trois,

- Approbation des comptes, affectation du résultat de l'exercice écoulé, quitus à la gérance,
- Questions diverses éventuellement

Puis, le président fait circuler pour signature la feuille de présence de l'assemblée.

Il dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- L'inventaire, le compte de résultat, ainsi que le bilan de l'exercice 2023 accompagné de l'annexe,
- Le rapport de gestion de la gérance,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- Un exemplaire des statuts et divers autres documents.

Il passe la parole à Monsieur Jacques MELLON, gérant, qui déclare que toutes les pièces communiquées à l'assemblée ainsi que tous les autres documents pour lesquels les associés disposent d'un droit de communication ont été tenus à leur disposition au siège social pendant au moins quinze jours.

Il signale qu'aucune question n'a été posée par écrit après réception des documents annexés à la convocation.

Le gérant prononce une courte allocution et donne lecture du rapport de gestion portant sur l'activité de la société pendant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice, les activités de la société en matière de développement.

Cette lecture étant terminée, une discussion est ouverte au cours de laquelle Monsieur Jacques MELLON fournit diverses explications complémentaires et après cet échange, personne ne demandant plus la parole, il met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, réunie à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes de l'exercice 2023, tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve le projet d'affectation du bénéfice de l'exercice 2023 tel qu'il a été proposé par le gérant :

- Le bénéfice de l'exercice s'élève à 45 449 €
- Le « report à nouveau » étant doté à hauteur de 42 680 €
- Le **montant distribuable est de 88 129€**

- Affectation à la « réserve légale » 0 €
- Dividende distribué de 25 000 €
- Report à nouveau de 63 129 €

Il sera distribué un dividende de 50 € à chacune des 500 parts sociales. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 13 juin 2024.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, en conséquence de l'adoption des résolutions qui viennent d'être approuvées, donne au gérant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités de publicité légale.

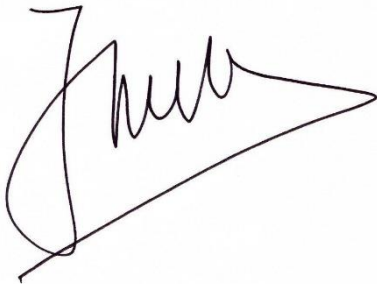
Toutes les résolutions soumises à l'approbation des associés ont été mises aux voix séparément et successivement, chacune d'entre elles a été adoptée à l'unanimité des votants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

Le procès-verbal de la réunion a été signé après rédaction, par le gérant.

LE GÉRANT

Jacques MELLON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JM', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

Assemblée générale ordinaire du 29 mai 2024

PROJET DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, réunie à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes de l'exercice 2023, tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve le projet d'affectation du bénéfice de l'exercice 2023 tel qu'il a été proposé par le gérant :

- Le bénéfice de l'exercice s'élève à 45 449 €
- Le « report à nouveau » étant doté à hauteur de 42 680 €
- Le **montant distribuable est de 88 129€**

- Affectation à la « réserve légale » 0 €
- Dividende distribué de 25 000 €
- Report à nouveau de 63 129 €

Il sera distribué un dividende de 50 € à chacune des 500 parts sociales. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 13 juin 2024.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, en conséquence de l'adoption des résolutions qui viennent d'être approuvées, donne au gérant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités de publicité légale.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	208	208		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	7 415	6 115	1 301	1 122
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	450		450	450
ACTIF IMMOBILISÉ	8 074	6 323	1 751	1 572
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	220 504		220 504	202 535
Autres	173		173	2 957
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	15		15	15
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	156 785		156 785	186 006
Charges constatées d'avance	5 340		5 340	3 689
ACTIF CIRCULANT	382 818		382 818	395 202
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	390 892	6 323	384 569	396 774

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 20 000	20 000	20 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	2 000	2 000
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	42 681	29 351
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	45 449	33 329
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	110 130	84 681
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
- Auprès des établissements de crédit	68 986	93 814
Emprunts et dettes :		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	20 904	2 216
Dettes :		
- Fiscales et sociales	179 434	203 828
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 115	1 335
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		10 900
EMPRUNTS ET DETTES	274 439	312 094
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	384 569	396 774